

## FORMATIONS COURTES COMPETENCES

# **INFORMATIONS PRATIQUES**

## **METHODES PEDAGOGIQUES**

Les méthodes pédagogiques reposent sur la mise en pratique de connaissances et de compétences. Elles sont mises en œuvre par des formateurs expérimentés, issus du secteur humanitaire.

- Réalisation de cas pratiques (études de cas, exercices, mises en situation, ...) traités en groupes, restitutions, analyses et débats.
- Utilisation de méthodes, techniques, outils et équipements/matériels identiques à ceux utilisés en contexte professionnel.
- Alternance entre théorie et pratique.
- Revue des apprentissages permettant une meilleure acquisition des compétences.

Cette formation, dispensée intégralement à distance, peut être suivie à votre rythme (sous réserve de connexions régulières). Elle compte 3 temps de regroupements en ligne synchrones (c'est-à-dire durant lesquels tous les participants se connectent en même temps) non obligatoires durant lesquels l'ensemble des participants a la possibilité d'échanger et d'approfondir certains éléments avec le formateur.

La formation permet des échanges en ligne entre le formateur et les participants pour l'accompagnement pédagogique, la méthodologie, le suivi et les retours.

La communication entre les participants est vivement encouragée et favorisée, notamment par la mise en place d'une plateforme d'échange donnant la possibilité à l'ensemble du groupe de profiter des questions, des réponses et de co-construire de nouvelles connaissances.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants varie en fonction de la session et du type d'animation dans le but de favoriser la dynamique d'échange et de réflexion. Pour garantir la qualité, il est limité à 28 participants maximum.

Si le nombre minimum d'inscrits à une session n'est pas atteint, Bioforce se réserve le droit d'annuler la session (dans ce cas, les personnes inscrites seront intégralement remboursées).



# **ENCADREMENT PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE**

Le tutorat à distance a lieu à la fois de manière synchrone (les participants et le formateur étant connectés en même temps) et asynchrone (chacun se connectant à son rythme). Le tutorat est assuré par le formateur selon les modalités suivantes :

#### Le formateur :

- anime les échanges sur les objectifs, les présentations, et l'organisation de la formation,
- poste les consignes et les messages,
- répond aux questions sur les contenus de cours et les activités pédagogiques,
- propose des corrigés d'exercices, formule des retours globaux aux participants,
- anime les échanges synchrones avec le groupe de formation,
- partage son expérience,
- communique les résultats : attestation de présence et attestation de réussite (en lien avec le reste de l'équipe pédagogique Bioforce : référent Formations à Distance et équipe Formations Compétences).
- accompagne chaque participant pour maintenir sa motivation

## **DUREE**

4 semaines de formation, soit 35 heures de formation au total (en moyenne, 8 heures de travail par semaine).

## PARTICIPATION ET EVALUATION

Pour obtenir votre attestation de fin de formation, il vous faudra avoir déposé toutes les activités obligatoires à rendre (sur justification, un travail non réalisé peut être toléré), et participé à l'examen final.

Pour obtenir votre attestation de capacité, il vous faudra avoir obtenu votre attestation de formation (et donc avoir respecté les conditions citées ci-dessus) et avoir la moyenne à l'examen final.

## MODALITES D'EVALUATION

## Modalités de contrôle des connaissances

Les formations compétences ne font encore pas l'objet d'une certification officielle. Pour autant, un contrôle des connaissances d'une heure est organisé à chaque fin de formation et donne lieu à une attestation de capacité sous réserve de l'obtention de la moyenne générale à l'examen.

### Appréciation des résultats

#### 1 revue des apprentissages sera effectuée par le formateur.

Ce temps d'échange permet de mesurer le niveau d'acquisition des connaissances pratiques et théoriques des participants. Il permet aussi d'adapter les différentes phases d'apprentissage afin d'atteindre les objectifs globaux de la formation.

#### 1 temps sera dédié à l'auto-évaluation des acquis pour chaque participant.

Un questionnaire d'auto-évaluation sera renseigné en début et en fin de formation par chaque participant. Il sera ainsi possible de mesurer l'évolution de chacun dans l'acquisition des connaissances.

#### 1 fiche d'appréciation sera remplie par chaque participant en fin de formation.

Cette fiche permet de capitaliser les retours des apprenants et leur appréciation de la formation, de la pertinence du contenu, de l'animation, des méthodes pédagogiques, des conditions matérielles, ainsi que de la qualité des informations préalables à la formation.



## **DURANT LA FORMATION**

La formation se déroulera sur la plateforme en ligne de Bioforce, BioMoodle.

Outre les contenus de la formation suivie, Bioforce y offre aux participants l'accès à une sélection de rapports de mission ou de stage humanitaire rédigés par des diplômés logisticiens, responsables ressources humaines et financières, coordinateurs de programme et responsables de projets eau et assainissement.

## **APRES LA FORMATION**

A l'issue de la formation, Bioforce remet au participant une attestation de fin de formation et, en cas de réussite à l'examen final, une attestation de capacité.

## POUR VOUS INSCRIRE A CETTE FORMATION

# Étape 1 : candidature

Cliquez sur le bouton « Je m'inscris » présent plus bas sur la page web de présentation de la formation, et remplissez le formulaire. Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature et payer les frais de formation (ou télécharger votre attestation de prise en charge). Découvrez en vidéo votre espace Candidat

#### A noter:

- La date limite de candidature est fixée à 10 jours avant le début de la formation.
- Compte-tenu du nombre limité de places, nous vous recommandons de candidater au plus tôt (notamment dans le cas où vous bénéficiez d'une prise en charge par un organisme public – Pôle Emploi, ministères, instituts de recherche... ou par un OPCO).

## Étape 2 : inscription

Une fois réceptionné le règlement des frais de formation (ou l'accord de financement), et sous réserve de place disponible, vous êtes inscrit! Vous recevrez alors une confirmation par mail, comprenant tous les détails pratiques de la formation (lieu, planning détaillé...). Bonne formation!

## D'AUTRES QUESTIONS?

Pour toutes informations complémentaires <u>consultez la Foire Aux Questions (FAQ) sur notre site web</u> :

- Possibilités de prises en charge financière
- Conditions d'annulation et de remboursement, modalités de paiement
- Niveau atteint à l'issue d'une formation compétence
- Équipements disponibles et événements ouverts aux participants
- Supports pédagogiques utilisés lors de nos formations
- Règlement intérieur
- ..

Vous pouvez aussi nous contacter!